

Après la 2e

Lycée du Sacré Coeur

Après une 2e

Après une 2^e, il existe deux voies :

- la voie générale
- la voie technologique se déclinant en 8 séries :
 - STI2D
 - STD2A
 - STL
 - ST2S
 - STMG
 - STAV, uniquement dans les lycées agricoles
 - STHR et TMD, accessibles uniquement après par une 2^{de} spécifique

Les enseignements de la 1^e et de la Tle

Quelle que soit la voie, il existe trois types d'enseignements :

- les enseignements communs (13h à 16h)
- les enseignements de spécialités (15h à 18h)
- les enseignements optionnels

La voie technologique

Les enseignements **communs**

Toutes les séries Enseignements communs	Première	Terminale
Français	3h	-
Philosophie	-	2h
Histoire Géographie	1h30	1h30
Enseignement moral et civique	18h/an	18h/an
Langue vivante A et Langue vivante B dont 1h d'ETLV	4h	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Mathématiques	3h	3h
TOTAL	14h	13h

*sauf TMD et STAV

Les enseignements de **spécialité** en 1^e et Tle Technologiques

Séries	Première 3 spécialités	Terminale 2 spécialités
<p>STMG</p> <p>Sciences et Technologie du Management et de la Gestion</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences de gestion et numérique (7h) - Management (4h) - Droit et économie (4h) 	<ul style="list-style-type: none"> - Management, sciences de gestion et numérique (10h) avec un enseignement spécifique choisi parmi : <ul style="list-style-type: none"> • gestion et finance • mercatique • ressources humaines et communication • systèmes d'information et de gestion - Droit et économie (6h)

Les enseignements de **spécialité** en 1^e et Tle Technologiques

Séries	Première 3 spécialités	Terminale 2 spécialités
ST2S Science et Technologie de la Santé et du Social	<ul style="list-style-type: none">- Physique chimie pour la santé (3h)- Biologie et physiopathologie humaines (5h)- Sciences et techniques Sanitaires et Sociales (7h)	<ul style="list-style-type: none">- chimie, biologie et physiopathologie humaines (8h)- Sciences et techniques sanitaires et sociales (8h)

Les enseignements de **spécialité** en 1^e et Tle Technologiques

STHR

Sciences
et technologies
de l'hôtellerie et
de la restauration

- enseignement scientifique
alimentation-environnement
- sciences et technologies
culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

- sciences et technologies
culinaires et des services,
enseignement scientifique,
alimentation, environnement
- économie, gestion hôtelière

STI2D

Sciences
et technologies
de l'industrie et
du développement
durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement
durable
- physique chimie
et mathématiques

- ingénierie, innovation et développement
durable avec 1 enseignement spécifique
choisi parmi : architecture et construction ;
énergies et environnement ; innovation
technologique et éco-conception ;
systèmes d'information et numérique
- physique chimie et mathématiques

TMD

Techniques
de la musique
et de la danse

- option instrument
- option danse

- option instrument
- option danse

(Rénovation en cours)

Les enseignements de **spécialité** en 1^e et Tle Technologiques

STL
Sciences
et technologies
de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences
physiques et chimiques
en laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie biotechnologie
ou sciences physiques et chimiques
en laboratoire

STD2A
Sciences
et technologies
du design et
des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design
et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

(Dans les lycées d'enseignement général
et technologique agricole avec des enseignements
optionnels spécifiques)

Les enseignements **optionnels** en 1^e et Tle Technologiques

Les élèves peuvent choisir **au plus deux** enseignements optionnels, **évalués en contrôle continu.**

Arts	EPS	LVC
Arts Plastiques Cinéma audiovisuel Danse Histoire des Arts Musique Théâtre		

Les enseignements **communs** en 1^e et Tle Générales

Enseignements communs	Première	Terminale
Français/Philosophie	4h/-	-/4h
Histoire Géographie	3h	3h
Enseignement moral et civique	18h/an	18h/an
Langue vivante A et Langue vivante B	4h30	4h
Education physique et sportive	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h
Total	16h	15h30

Les enseignements **de spécialité** en 1^e et Tle Générales

Il existe 12 spécialités.

L'élève doit suivre:

- 3 spécialités de 4h en 1^e
- 2 spécialités de 6h en Tle

pour un total de 12h d'enseignement.

Les programmes provisoires sont publiés.

Les programmes définitifs seront publiés en janvier 2019.

Toutes les combinaisons sont a priori possibles (1320).

Les limitations organisationnelles amènent à envisager des « portails » qui se déclinent en « parcours » avec l'accord du Rectorat.

Les enseignements **de spécialité** en 1^e et Tle Générales

Enseignements de spécialité	Première	Terminale
ARTS (Cinéma Audiovisuel ou Arts Plastiques au Sacré Cœur)	4h	6h
HGSP (Histoire-géographie, Géopolitique et Sciences Politiques)	4h	6h
LLCE Langues, Littératures et Cultures Etrangères (Anglais au Sacré Cœur)	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Physique Chimie	4h	6h
SVT (Sciences de la Vie et de la Terre)	4h	6h
SES (Sciences Economiques et Sociales)	4h	6h
NSI (Numériques et Sciences Informatiques)	4h	6h

Les enseignements **de spécialité** en 1^e et Tle Générales

Enseignements de spécialité	Première	Terminale
SI (Sciences de l'Ingénieur) en collaboration avec Saint Eloi	4h	6h
HLP (Humanités, Littérature et Philosophie) en collaboration avec Sainte Catherine	4h	6h
Biologie, Ecologie seulement dans les lycées agricoles Non enseignée au Lycée du Sacré Cœur	4h	6h
LLCA (Littérature, Langues et Cultures de l'Antiquité) Non enseignée au Lycée du Sacré Cœur	4h	6h

Les enseignements **optionnels** en 1^e et Tle Générales

L'élève peut suivre :

- 1 enseignement optionnel de 3h en 1^e
- 2 enseignements optionnels de 3h en Tle

LCA Latin ou Grec peut être choisi en plus des autres options.

L'évaluation se fait en contrôle continu

Les enseignements **optionnels** en 1^e et Tle Générales

Enseignements optionnels	Première	Terminale
LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité) Latin ou Grec	possible	possible
ARTS (Arts Plastiques ou Cinéma Audiovisuel au Sacré Cœur)	possible	possible
Mathématiques Expertes		possible
Mathématiques Complémentaires		possible
EPS Non enseignée au Lycée du Sacré Cœur	possible	possible
DGEMC (Droits et Grands Enjeux du Monde Contemporain) Non enseignée au Lycée du Sacré Cœur		possible

Les enseignements **optionnels** en 1^e et Tle Générales

Le statut des Sections EURO n'est pas encore fixé.

Continueront :

- la **EURO italien** associée à la D.N.L. histoire-géographie.
- la **section CAMBRIDGE** anglais avec trois possibilités d'enseignement donné en anglais:
 - physique-chimie (EURO anglais)
 - CAV
 - SES

Le processus d'orientation

Le principe de la réforme est de permettre une liberté accrue.
Ce processus est accompagné par les professeurs principaux et documentalistes

Une « Fiche dialogue » constitue le support du dialogue entre les familles et le conseil de classe.

Au 2^e trimestre, les familles formulent des intentions d'orientation en choisissant :

- la voie visée : générale et/ou technologique
- les élèves visant la voie technologique expriment leurs souhaits de série.
- les élèves visant la voie générale expriment leurs souhaits d'enseignements de spécialité en précisant 4 spécialités parmi celles disponibles dans le lycée voire une 5^e qui ne serait pas proposée.
- le conseil émet des recommandations sur ces souhaits

Le processus d'orientation

Au 3^e trimestre,

- les élèves visant la voie générale finalisent leurs choix d'enseignements de spécialité pour la classe de 1^{re}.
- les élèves visant la voie technologique finalisent leur choix de série.
- le chef d'établissement décidera, après l'avis du conseil de classe, du passage en voie générale , en voie technologique ou du redoublement.
- il est prévu que des limitations organisationnelles empêchent de satisfaire toutes les demandes.

Le processus d'orientation Vers le post-bac

La procédure « Parcoursup » a été pensée pour permettre aux lycéens de mieux connaître le contenu des formations de l'enseignement supérieur et d'identifier leurs chances de réussite.

Les attendus de ces formations doivent aider le choix en précisant des profils les mieux à même de réussir.

Ces précisions sont liées aux compétences des élèves sans spécification d'un parcours scolaire ou de spécialités incontournables.

Un outil mettant en relation les attendus des formations post-bac et des parcours différents construits en fonction des choix de spécialité sera mis en ligne.

Baccalauréat 2021

- Le contrôle continu représente **40%** de la note finale
 - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1^{re} et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
 - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1^{re} et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.
- Les épreuves terminales comptent pour **60 %** de la note finale
 - **1 épreuve anticipée de français en 1^{re}** (écrit et oral).
 - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.

Les épreuves de rattrapage

Deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

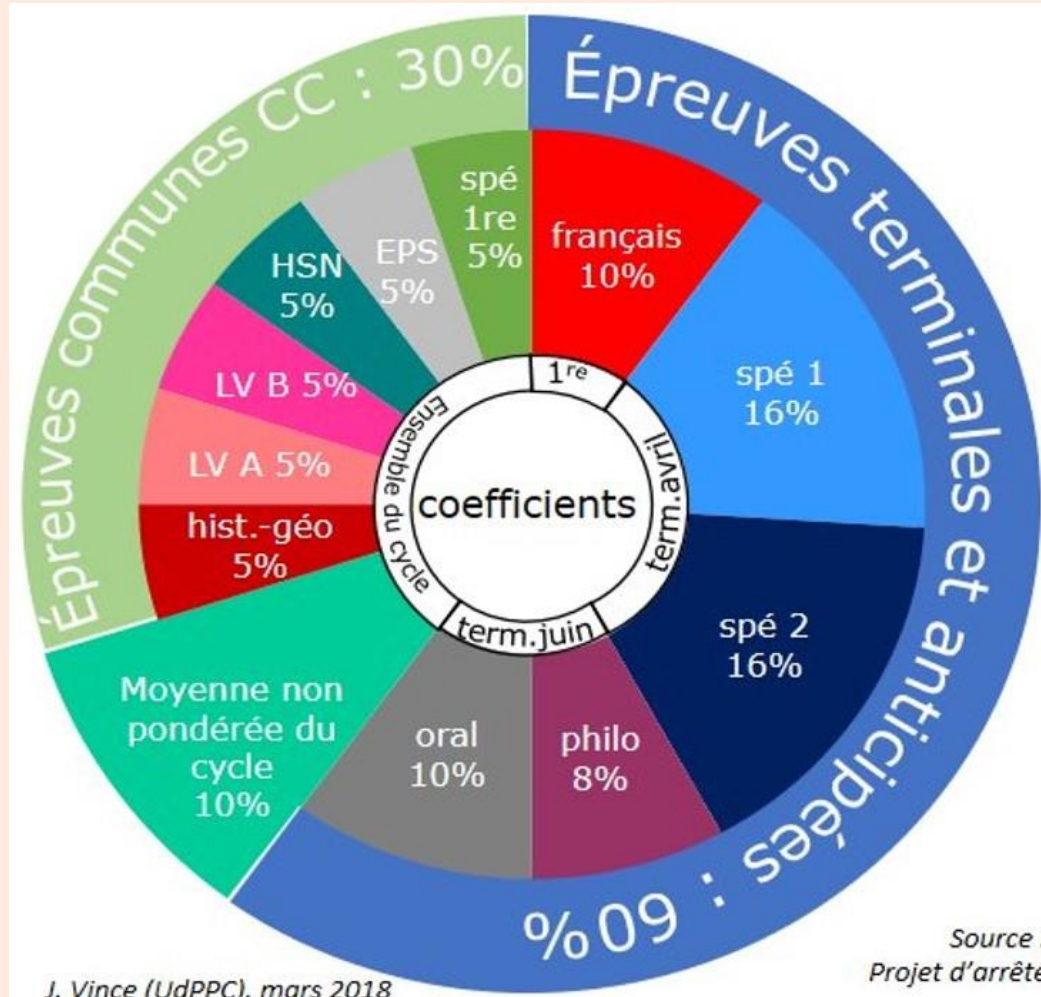
Baccalauréat 2021

Epreuves communes de contrôle continu

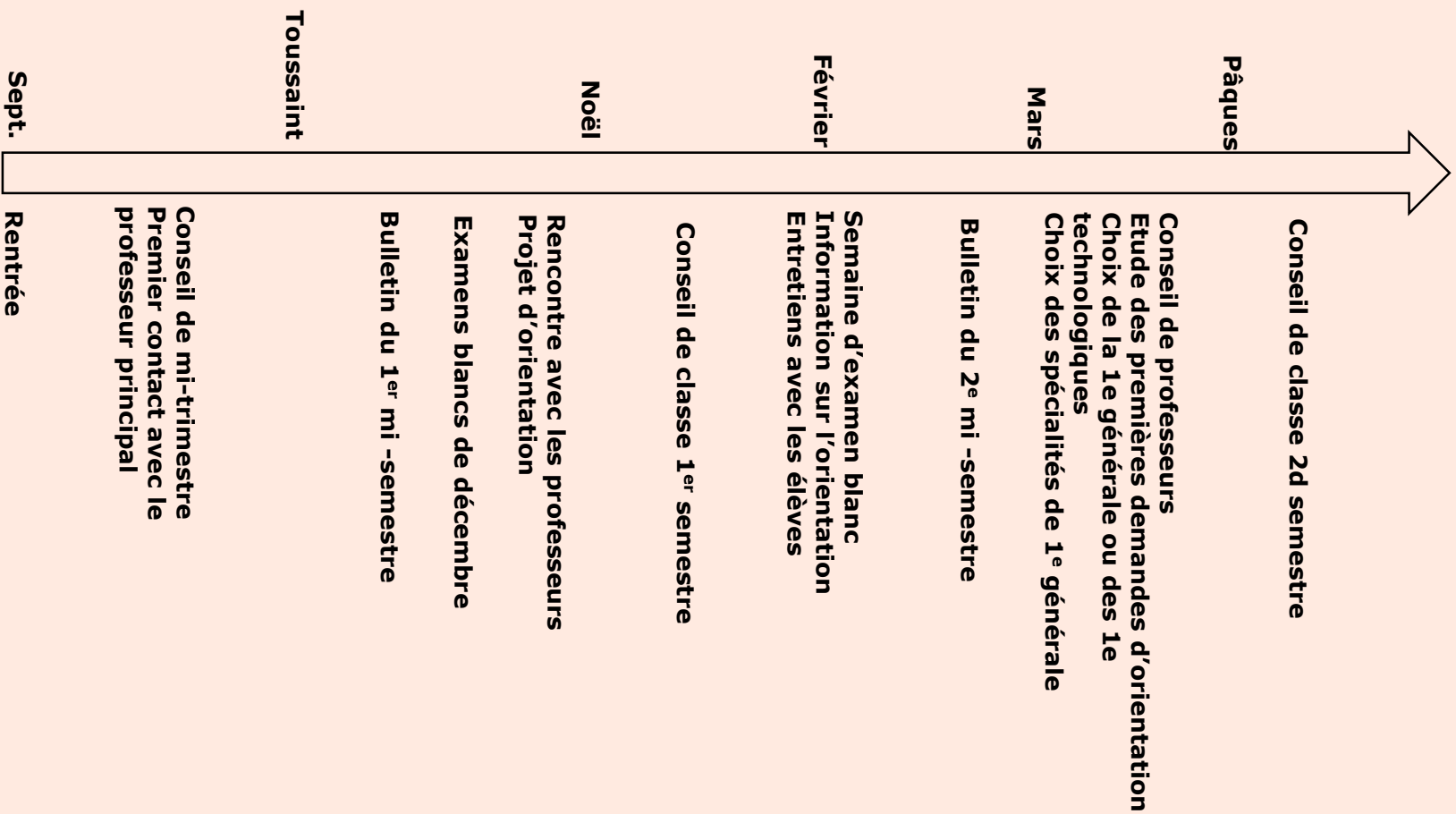
Les épreuves communes de contrôle continu (**30%**) sont organisées en première et en terminale

- en trois séquences :
 - deux séquences d'épreuves lors des 2^e et 3^e trimestre de la classe de 1^{re}
 - une séquence d'épreuves au cours du 2^e trimestre de la classe de terminale.
- elles portent sur les enseignements qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
- elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymes et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

Baccalauréat 2021



Une année en 2de



Comment envisager l'après 2de ?

Le Bac et le post bac

Les 3 années du lycée sont conçues comme une étape vers le supérieur :

- ❑ le continuum bac-3 — bac+3
 - le bac est conçu comme une étape et non comme un aboutissement
 - le récent « Plan Etudiants » insiste sur la construction d'un projet aidé par un accompagnement
- ❑ cette construction passe par :
 - des entretiens avec les élèves provoqués par les professeurs principaux
 - l'intervention de jeunes anciens, régulièrement invités par les professeurs principaux
 - la visite du forum des Métiers et Formations organisé chaque année avec l'aide d'intervenants et d'exposants sollicités dans les réseaux d'anciens élèves, de parents et de professionnels constitués au fil des années.
- ❑ le lycée a développé et pour cela, fondé avec la Nativité une association, ACESup, pour préparer l'accès à différents cursus post-bac :
 - préparation aux concours Sciences Po
 - préparation aux concours d'entrée aux Ecoles de Commerce
 - préparation aux concours d'entrée aux Ecoles d'Ingénieurs
 - initiation à la PACES

Résultat de cet accompagnement

Le Bac et le post bac


A/ Les résultats du bac pour la session 2018

- en enseignement général : 98,5 % de réussite (202 él. / 205) avec 66 % de mention au bac
- en enseignement technologique : 96 % de réussite (74 él. / 77) avec 45 % de mention au bac
- section EURO Italien : tous les candidats ont obtenu la mention EURO.

B/ Les intégrations post bac

- Intégration en BTS : 7%
- Intégration en IUT: 9%
- Intégration en CPGE : 7%
- Intégration en Université : 38% (Droit et PACES, etc.)
- Intégration en Ecoles post-bac (commerce, ingénieur, Archi, IEP) : 16 %
- Préparation IFSI : 10%

Pour aller plus loin




MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE











MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECONDES 2018/2019

5 ÉTAPES À LA CARTE pour construire mon avenir au lycée



MON ORIENTATION EN LIGNE.FR

 <p>ÉTAPE 1</p>	 <p>ÉTAPE 2</p>	 <p>ÉTAPE 3</p>	 <p>ÉTAPE 4</p>	 <p>ÉTAPE 5</p>
<p>Je découvre le nouveau lycée</p> <ul style="list-style-type: none">→ Le lycée et le bac 2021→ Les étapes clés de la seconde→ L'aide à l'orientation→ Entrer en première <p>→ Découvrir mon lycée </p>	<p>J'explore le monde économique et professionnel</p> 	<p>Je décrypte l'enseignement supérieur</p> 	<p>Je construis mes choix</p> 	<p>Je m'implique dans la réalisation de mes choix</p> 

© MENJ - MESRI - ONISEP 2018 | Infos légales | Données Personnelles